



2026 DSOL 51 : Subventions (100 000 euros) à 8 associations et convention ou avenant à convention avec 6 d'entre elles, pour leurs actions de loisirs adaptés pour des personnes en situation de handicap et de répit pour les familles

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

La Ville de Paris, conformément à la Convention internationale des droits des personnes handicapées, prend toutes mesures appropriées pour que ces dernières puissent participer aux activités récréatives et de loisirs. Dans le cadre de la politique parisienne pour l'accessibilité, l'inclusion et les personnes en situation de handicap, la collectivité parisienne encourage les initiatives associatives favorisant l'accès aux loisirs, qui favorisent l'épanouissement personnel et le lien social.

Le présent projet de délibération a pour objet, dans le cadre défini ci-dessus, de vous proposer d'accorder des subventions pour un montant total de 100 000 euros à 8 associations.

En 2025, l'association **Loisirs Pluriel de Paris 13** a fusionné avec l'association **ADAPEILA** (ADAPEI Loire Atlantique), association parentale créée en 1955 visant à défendre et promouvoir les droits des personnes en situation de handicap et leur famille. Loisirs Pluriel Paris 13 est un établissement de l'ADAPEILA qui a pour but de promouvoir l'accès aux loisirs des enfants et adolescents en situation de handicap. Depuis 2004, elle gère un accueil de loisirs sans hébergement, accueillant à parité des enfants en situation de handicap et des enfants sans handicap, âgés de 3 à 13 ans, le mercredi après-midi et lors des vacances scolaires. Cet accueil de loisirs pour enfants (jusqu'à 13 ans), installé au 5 rue Yeo Thomas dans le 13^e arrondissement, fait l'objet d'une convention avec la DASCO. Depuis 2021, l'association propose également un service « Loisirs Pluriel Ados 13 ». Il accueille des jeunes âgés de 13 à 18 ans, en situation de handicap ou non, sur un même lieu de loisirs le samedi en période scolaire, une semaine pendant la période des petites vacances scolaires et trois semaines lors des vacances estivales. Il permet de favoriser la rencontre entre les adolescents, au travers de jeux, d'activités et de sorties communes. Pour chaque journée d'ouverture, le groupe est composé de 10 jeunes, ce qui permet de prendre en compte les besoins de chacun et de proposer des activités ouvertes sur l'extérieur. Afin de garantir la qualité d'accueil, la direction des services Loisirs Pluriel Ados est assurée par un professionnel qualifié, salarié à temps plein de l'association. Le service « Loisirs Pluriel Ados 13 » accueille 24 adolescents en situation de handicap. Une subvention de 33 000 euros est proposée pour ce projet.

De la même façon que pour Loisirs Pluriel de Paris 13, l'association **Loisirs Pluriel Paris 19** a fusionné avec l'association **ADAPEILA**. Loisirs Pluriel Paris 19 est un établissement de l'ADAPEILA qui vise à favoriser l'accès aux loisirs des enfants et adolescents en situation de handicap. Les situations de handicap des enfants accueillis relèvent de l'autisme, de troubles du comportement, des handicaps moteur, mental, sensoriels ou du polyhandicap. L'association a d'abord ouvert un Centre de loisirs pour enfants âgés de 3 à 13 ans dans le 19e arrondissement. Ce centre est soutenu par la DASCO. L'association a ensuite développé, en 2011, le projet « Cap Ados » visant à proposer aux adolescents en situation de handicap une offre de loisirs et d'activités diversifiées sous la forme d'accueil extra-scolaire.

Le service « Loisirs Pluriel Ados » situé 58 rue Archereau dans le 19e arrondissement, est ouvert tous les samedis en période scolaire, une semaine à chaque période de petites vacances scolaires et trois semaines lors des vacances estivales, et permet l'accueil d'adolescents lourdement handicapés. Le service « Loisirs Pluriel Ados » a pour objectifs de proposer un accueil sans distinction de handicap, de garantir le maintien du droit aux loisirs et au lien social pour les jeunes en situation de handicap au-delà de 13 ans, et de proposer aux jeunes, bien souvent sans autre solution d'accueil, de pouvoir s'épanouir tous ensemble et aller vers les autres jeunes du territoire. Le service Ados propose des activités favorisant l'épanouissement de chaque jeune, et s'inscrivant dans une dynamique de participation à la vie locale et d'inclusion. Il permet aux parents de maintenir ou reprendre une vie professionnelle et favorise le répit des familles en situation d'aidants familiaux. Le service « Loisirs Pluriel Ados » accueille 26 adolescents en situation de handicap. Une subvention de 33 000 euros est proposée pour soutenir ce projet.

L'association **J'Imaginerais**, située dans le 10e arrondissement, propose des activités artistiques, culturelles et sportives à des enfants et adolescents avec autisme ou autres troubles envahissants du développement. L'association organise ses activités principalement le samedi et pendant les vacances. Son objectif est d'offrir un moment de bien-être aux enfants et de leur permettre d'accéder à l'art et la culture. Chaque journée est consacrée à une thématique différente : danse, photo, musique, arts plastiques, modelage, expression corporelle... Des ateliers pratiques d'éveil et de découverte sont mis en place le matin, et l'après-midi est consacrée à des sorties culturelles ou sportives. Des rencontres avec des artistes sont proposées régulièrement aux jeunes fréquentant l'association. Pour les familles ces journées sont des moments de répit très appréciés. Six jeunes, maximum, sont accueillis par journée, encadrés par des animateurs bénévoles expérimentés. Le fonctionnement en « 1 pour 1 » permet de favoriser une prise en charge adaptée à chacun en toute sécurité. L'association a augmenté son activité de façon significative ces dernières années et a fêté ses 15 ans d'activité. 56 jeunes ont ainsi été accompagnés. Une soixantaine d'animateurs sont mobilisés pour encadrer les jeunes. L'association a organisé 108 journées d'activités, totalisant 491 prises en

charge (6 jeunes par journée en moyenne). Elle a également proposé 4 événements familles (goûters, Halloween, Noël...), des journées exceptionnelles (au Futuroscope, à la mer de sable) et un mini-séjour à Caen. Une subvention de 10 000 euros est proposée pour ce projet.

L'association **ACCESSIJEUX** a pour but de favoriser et de sensibiliser à l'accessibilité des jeux de société pour les personnes en situation de handicap, notamment visuel. Dans cet objectif, elle assure la conception, l'édition, la commercialisation et le prêt de jeux accessibles. Elle mène également des actions de sensibilisation et de formation auprès de différents publics. Depuis 2017, l'association gère une ludothèque de 50m² située au 39 rue Baron Le Roy (12e), équipée de 450 jeux adaptés aux déficients visuels sur un catalogue de 1500 jeux, et comptant près de 400 adhérents ; et depuis 2022, elle anime la Ludomouv' citoyenne « Lamoricière » (12e), ludothèque en plein air qui permet d'animer la vie sociale du quartier. En 2025, l'association a eu l'opportunité de déménager dans un local de 330m² au 15 boulevard Carnot dans le quartier de la Porte de Vincennes dans le 12^e arrondissement. Ces locaux, beaucoup plus grands, permettront de développer de nombreux projets. Toutes les actions habituelles d'ACCESSIJEUX y seront développées et de nouvelles actions en faveur des personnes en situation de handicap vont voir le jour comme le lancement d'un nouvel espace dédié à la petite enfance et l'accompagnement de la parentalité dans le cas où il y a une situation de handicap dans la famille, et un tout nouvel espace numérique disposant de matériels et jeux vidéo accessibles à tous. Avec ce changement d'échelle, cet espace va devenir l'une des plus grandes ludothèques inclusives 100% accessibles en France. La ludothèque a vocation à accueillir les personnes en situation de handicap, mais également dans un esprit de mixité, tous les publics : enfants, jeunes, familles, seniors...

L'association a déjà développé des partenariats avec des associations et établissements dans le champ du handicap, avec les écoles du quartier, des établissements accueillant des seniors... Elle souhaite développer son rayonnement progressivement : à l'échelle du 12e, des arrondissements voisins (20e,11e) puis à l'échelle parisienne. La nouvelle ludothèque ouvrira début septembre et pourra accueillir simultanément une centaine de visiteurs.

Une subvention de 10 000 euros est proposée pour soutenir ce projet.

Depuis 15 ans, l'association **FLORIMONT** propose une offre multiple en un lieu unique, l'Espace Maindron, dans le 14e arrondissement, espace de 450 m² adapté aux personnes à mobilité réduite. Elle propose des activités culturelles, sportives, de loisirs, numériques... Comme elle a déjà pu le mettre en pratique pour d'autres types de publics en mal de loisirs (séniors, jeunes), l'association souhaite compléter ses projets afin que les personnes en situation de handicap trouvent auprès d'elle du personnel formé, ouvert et attentif à répondre à leurs besoins ou à défaut à les orienter vers les entités appropriées. Déjà aujourd'hui, Florimont reçoit des personnes en situation de handicap à titre individuel et collectif, et a noué des relations avec des associations œuvrant dans le domaine du handicap... L'ambition

de Florimont est de mettre à disposition une offre multi-activités, élargir le nombre de publics et d'associations du domaine du handicap, organiser l'accueil et l'encadrement nécessaires pour correspondre aux besoins des utilisateurs et lancer de nouvelles actions en propre, en s'appuyant sur des professionnels formés. L'association a déjà formé 26 salariées et bénévoles de la ludothèque. Par ailleurs, 40 bénéficiaires ont assisté à la projection d'un film sur Marie Blanchard, artiste en situation de handicap, et des partenariats ont été signés entre la ludothèque et 8 institutions, permettant à environ 80 bénéficiaires en situation de handicap d'accéder à ces activités. En outre, 60 personnes en situation handicap ou en ALD ont pu bénéficier du programme remise en sport. En 2026, elle souhaite développer plusieurs axes d'action : poursuivre l'adaptation des locaux pour les rendre encore plus accessibles et faciles d'usage ; poursuivre la sensibilisation des équipes et bénéficiaires ; travailler sur la mixité des publics, élargir les publics en situation de handicap en particulier pour le ludique ; intégrer plus de personnes en situation de handicap dans les équipes salariées et bénévoles ; et rendre la communication plus accessible. Une subvention de 5 000 euros est proposée pour ce projet.

L'association **CAFÉZOÏDE**, situé dans le 19e arrondissement, a pour but de créer un environnement favorable à l'expression, l'épanouissement de l'enfant, le respect de sa personne, de son histoire, de ses droits et de sa liberté en ouvrant un café à leur disposition. En 2021, l'association fonde « La Main dans le chapeau », projet permettant aux enfants en situation de handicap de jouer, grandir, s'épanouir au même titre que tous les enfants, sans cloisonnement « Handicap / Sans Handicap ». Du mercredi au dimanche, familles et enfants en situation de handicap ou non, peuvent se retrouver pour jouer, se rencontrer, parler, observer son enfant dans un autre lieu que la maison, se poser et se reposer sur et avec l'équipe dédiée. Lieu « du vivre ensemble », l'aménagement du Cafézoïde permet de proposer diverses activités (peinture, dessin, collage, découpages) dans un environnement prétexte aux expérimentations (espace bébé, tapis, coussins, cabane où se cacher, petit escalier à grimper...). Le projet s'appuie sur la formation de l'équipe, pour un accueil adapté aux enfants en situation de handicap. L'association souhaite faire appel à un stagiaire éducateur spécialisé pour développer l'accueil et les animations. Le projet prévoit la création d'un espace sensoriel libre, et la mise en place d'une mallette d'animation à destination des enfants en situation de handicap (jouets sensoriels, supports d'ateliers...). Il propose également un accompagnement pour les parents des enfants en situation de handicap, avec, notamment, des groupes de parole une fois par mois. L'association a noué des partenariats avec différentes structures d'accueil d'enfants en situation de handicap. Ces structures utilisent le Cafézoïde comme outil pédagogique et comme lieu de vie.

Une subvention de 3 000 euros est proposée pour soutenir ce projet.

L'association **Irimi Vivace** met en place des ateliers musique avec des enfants en situation de handicap accueillis en structures médico-sociales. Des groupes de 2 à 4 musiciens se rendent chaque mois dans des centres de Paris et de région parisienne. 7 musiciens professionnels et 8 bénévoles

travaillent en alternance dans les ateliers musicaux organisés par l'association dans les structures médico-sociales partenaires. A Paris, l'association intervient à l'Institut Médico-Éducatif Suzanne Cordes, situé 10 rue Jacques Louvel Tessier dans le 10^e arrondissement, géré par l'association ARERAM. Les jeunes et leurs éducateurs peuvent également se rendre dans le local parisien situé 163 rue de Belleville dans le 19^e arrondissement, qui permet un changement de cadre et la possibilité d'enregistrer le travail de l'année et d'en faire profiter les familles. Par ailleurs, chaque année, la fête de l'association a lieu à Paris et réunit les adhérents, les chanteurs en situation de handicap et les familles. Cette rencontre est l'occasion pour les bénéficiaires de se produire en public après un an de préparation lors des ateliers. Elle est également l'occasion de faire se rencontrer les familles, et de favoriser les échanges avec les personnels encadrants. 58 personnes en situation de handicap bénéficient de ces ateliers musicaux, dont 12 parisiens.

Une subvention de 2 000 euros est proposée pour soutenir ce projet.

L'association **Réseau Môm'artre** anime 6 accueils collectifs pour des enfants (4-11 ans) et 2 accueils pour des adolescents (11-14 ans). Les antennes sont situées dans les 12^e, 13^e, 14^e, 18^e et 20^e arrondissements. Les antennes Môm'artre proposent un accueil périscolaire le soir après l'école, le mercredi et pendant les vacances scolaires. Elles proposent différentes activités : ateliers et stages artistiques, sorties culturelles (musées, théâtre, expositions...), loisirs en famille (activités culturelles et artistiques à faire en famille avec l'équipe). Actuellement, les antennes parisiennes de Môm'artre accueillent 63 enfants présentant un handicap (déficience intellectuelle, auditive, troubles du spectre autistique, TDAH, troubles du comportement...). Afin de mieux accueillir les enfants en situation de handicap, l'association souhaite développer les actions qu'elle a initiées : formation et accompagnement des équipes ; sensibilisation de l'ensemble des salariés du Réseau Môm'artre en incluant un module sur le handicap lors de la journée d'intégration ; recrutement d'un animateur afin de soutenir la référente handicap dans ses missions quotidiennes ; et développement des partenariats. Une subvention de 4 000 euros est proposée pour ce projet.

Compte tenu de l'intérêt de ces actions en direction des personnes en situation de handicap, je vous propose d'attribuer des subventions pour un montant total de 100 000 euros pour l'année 2026 aux 8 associations suivantes, et de signer une convention ou un avenant avec 6 d'entre elles :

- ADAPEILA Loisirs Pluriel de Paris 13 : 33 000 euros dans le cadre d'un avenant à convention ;
- ADAPEILA Loisirs Pluriel de Paris 19 : 33 000 euros dans le cadre d'un avenant à convention ;
- J'Imaginerais : 10 000 euros ;
- Accessijoux : 10 000 euros dans le cadre d'un avenant à convention ;
- Florimont : 5 000 euros dans le cadre de l'avenant à convention ;
- Cafézoiide : 3 000 euros dans le cadre d'une convention annuelle ;
- Irimi Vivace : 2 000 euros ;

- Réseau Môm'artre : 4 000 euros dans le cadre d'une convention annuelle .

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir délibérer.

Le Maire de Paris